



Isabelle Brébion

Atelier d'Architecture Brébion et Hupin

Née à Marseille en 1967, diplômée en 1992 de l'Ecole nationale d'architecture de Marseille Luminy, j'ai commencé à écumer les agences marseillaises dès la fin de ma 2ème année. J'ai ainsi exercé pendant 13 ans en free-lance dans quelques cabinets de la ville : Harald Sylvander, Archimed, Roland Carta, Jean Luc Rolland, Jean Michel Battesti, Atelier 9, Atelier Sud. En 1999, je me lance dans la « vraie vie » en m'associant successivement avec Jean Marc Féraud, Richard Caribone, puis avec Alexis Hupin (architecte HMONP) qui faisait partie de mes étudiants à l'école où je fus une vacataire heureuse de 2007 à 2014 (notamment en atelier de 2ème année). Nous avons créé ensemble la SARL Atelier d'Architecture Brébion et Hupin.

Notre atelier travaille surtout sur des marchés privés (villas, bureaux, restaurants, industrie, recherche et médical ...), de toute échelle même les plus petites, et avec le même enthousiasme et le même professionnalisme.

A cela s'ajoute mon activité au sein du CAUE depuis plus de 5 ans, pour les communes d'Alleins, d'Aurons et de la Barben. Le CAUE est une association « d'intérêt public ». C'est d'ailleurs par le biais de cette activité parallèle, que j'ai eu l'envie féroce de m'engager dans cette aventure. Les conseils noirs sur blancs, envoyés aux services d'urbanisme mais aussi aux pétitionnaires sont pour la plupart ponctués d'un : pourquoi ne pas faire appel à un architecte pour votre permis de construire ? Un architecte, j'ai pas les moyens... Lutter contre cette croyance est vite devenu un cheval de bataille, souvent remportée, du moins sur ces petits territoires. D'ailleurs, mes motivations pour devenir architecte conseil du CAUE étaient celles-ci :

- Transformer la demande d'un particulier en intérêt général : le projet quel qu'il soit, s'inscrit dans un territoire. Guider les maîtres d'ouvrage dans leur projet sans se positionner mais en procédant à une analyse pour les guider et transformer leur demande (souvent personnelle) en intérêt commun pour la ville constitue une forte motivation.
- Suivre l'évolution de la commune est une aventure passionnante. Connaître un territoire, son histoire et son évolution au fil du temps est un travail en amont que l'architecte fait pour chaque nouveau projet ; être architecte conseil, c'est l'étudier pour guider les autres dans leur projet, passer de l'autre côté.
- Avoir un regard neuf sur les projets de mes confrères (ou tout autre maître d'œuvre, parfois saugrenu) est toujours un acte enrichissant que je pratique pour le plaisir et aussi pour avoir du recul vis à vis de mon propre travail.

Tous autant que nous sommes, en fait, nos déboires, nos frustrations et ce qui nous apparaît comme injuste au sein de la profession, si nous tassons un peu nos ego, fait de nous une famille hétérogène certes, mais dont les différences et expériences communes, si nous les partageons, ont les mêmes racines.

« Architectes d'utilité publique » a donc résonné en moi, comme un appel d'air, et... je me suis engouffrée. Voilà l'une des raisons qui m'ont poussée à poser ma candidature. Car bien que l'exercice de notre profession présente de multiples facettes, il me semble que cette question de notre « utilité » est cruciale pour avancer, militer, et informer.

Sans les maîtres d'ouvrage, nous n'existons pas, sans nous, pas d'ouvrage ? Pas d'œuvre ?

Être une architecte d'intérêt public est une posture et revendiquer d'être d'intérêt public, m'apparaît comme... d'utilité première pour notre profession, aujourd'hui. Une aventure dans laquelle j'ai envie de me lancer avec mes colistiers conseillers en place au sein du Conseil Régional.